



SOMMAIRE

- ▶ SALADES : les pucerons et les auxiliaires sont toujours présents.
- ▶ POIREAU : les conditions climatiques sont favorables à la rouille.
- ▶ OIGNON : fin des observations.
- ▶ CHOUX : attention aux aleurodes.
- ▶ CELERI : aucune capture de mouche du céleri ni de mouche de la carotte.
- ▶ ENDIVE : vol retour de pucerons de l'endive en cours. Beaucoup d'auxiliaires présents.
- ▶ CAROTTE : pression stable d'oïdium.
- ▶ HARICOT et FLAGEOLET : situation saine.
- ▶ EPINARD : pression en baisse de noctuelles défoliatrices, pression montante de mildiou.

SALADES

Réseau : 3 parcelles

Stade : 6 feuilles à récolte

Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)

Aucune ponte ou chenille n'a été observée sur les salades cette semaine. Les captures sont en légère augmentation. Les températures comprises entre 13 et 26°C annoncées pour les prochains jours vont être plutôt favorables aux pontes et au développement des chenilles. Restez vigilants. Observez régulièrement vos parcelles pour détecter les pontes et les jeunes chenilles.

Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les salades ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...



Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles. Il s'agit des substances actives suivantes : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis* subsp. aizawai et de *Bacillus thuringiensis* subsp. Kurstaki (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.



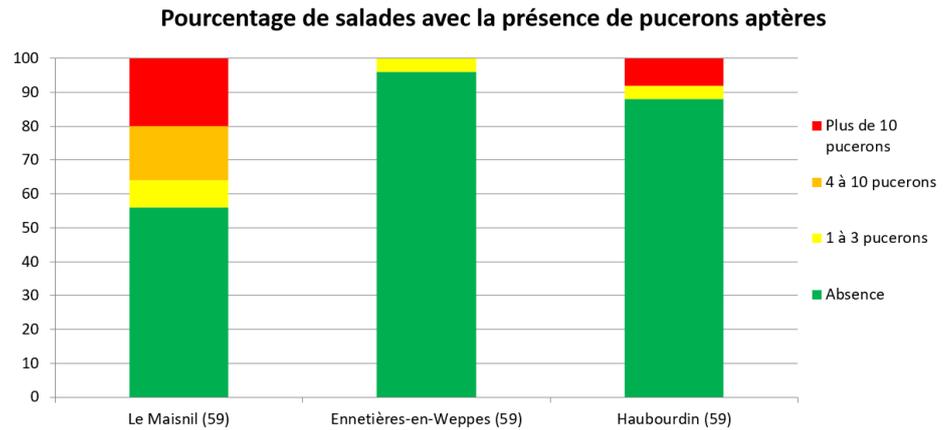
Pucerons

Le nombre de pucerons aptères augmente légèrement depuis la semaine dernière comme le montre le graphique ci-dessous. Des auxiliaires sont aussi présents : punaises prédatrices (*Orius* sp.), larves de syrphes, ... Les pluies prévues dans les prochains jours ne vont pas être très favorables au développement des populations. Restez vigilants tout de même. La présence des pucerons sur salade engendre des pertes directes et indirectes : leur consommation de sève entraîne un ralentissement de la croissance des plants, et constitue une porte d'entrée pour les maladies. De plus, la présence des individus peut rendre difficile la commercialisation des salades.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour lutter contre les

| Commune | Nombre de noctuelle gamma par piège |
|---------------------------|-------------------------------------|
| Avelin (59) | - |
| Ennetières-en-Weppes (59) | 16 |
| Haubourdin (59) | 1 |
| Le Maisnil (59) | 3 |

pucerons : favorisation des auxiliaires (tels que les syrphes, les coccinelles, qui participent à la régulation de ce ravageur sans toutefois en permettre le contrôle) ; élimination ou enfouissement des résidus de culture ; contrôle de la qualité sanitaire des salades avant l'implantation ; pose d'un filet anti-insecte, utilisation de certaines variétés résistantes au puceron rouge *Nasonovia ribisnigri*...



Larve de syrphé (à gauche) et punaise *Orius* sp. (à gauche) (PLRN)



Gibier

Quelques dégâts de gibier sont signalés à Haubourdin (59). Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle ou totale de plants.

Des mesures prophylactiques existent :



Dégâts de gibier (FREDON HdF)

- Méthode utilisant les sons et/ou le bruit (gibier à plumes) : canon à propane, appareils émettant des cris de détresse et de prédateurs. Les oiseaux ne sont pas sensibles aux ultra-sons. Les oiseaux s'habituent rapidement aux canons stationnaires et non programmables. Pour avoir un maximum d'efficacité il faut que le danger soit imprévu. Les canons programmables ont de meilleurs résultats même s'ils sont plus chers. Les outils devront être installés avant l'arrivée des oiseaux, le jour de la plantation.
- Méthode utilisant l'effarouchement visuel (gibier à plumes et poils) : épouvantails, tracteur dans la parcelle, ruban de signalisation, matériel réfléchissant, ballons effaroucheurs... Ces moyens de lutte doivent souvent être changés d'endroit pour éviter que les prédateurs ne s'y habituent.
- L'installation d'un filet/bâche constitue la seule méthode qui peut donner près de 100% de résultat. La mise en place de clôture électrique est aussi très efficace contre les ravageurs à poils.



Le gibier s'habitue plus ou moins rapidement à ces techniques. Il est important de mettre le système de dissuasion dans la parcelle avant que les dégâts ne commencent. Pour améliorer leur efficacité, on peut cumuler plusieurs techniques et en modifier les applications (déplacement des épouvantails, réglage aléatoire des détonateurs...) pour éviter l'accoutumance. Elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts.

Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des DDTM "service Environnement" et fédérations de chasse de chaque département. Celles-ci pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.

Cicadelles

A Haubourdin (59), une cicadelle a été observée sur 4% des salades. Pour le moment, il n'y a pas de conséquences majeures sur les salades à cause de ce ravageur.



POIREAU

Réseau : 3 parcelles

Stade : 10 feuilles à récolte.

Thrips

Les dégâts de thrips sont modérés à très importants selon les parcelles, mais aucune parcelle n'est épargnée. Les dégâts sont très marqués à Ochtezeele (59), Armbouts-Cappel (59) et Ennetières-en-Weppes (59), alors qu'ils sont plus légers à Allouagne (62) et Violaines (62). A Armbouts-Cappel (59), entre 1 et 15 thrips par poireau sont observés. A Violaines (62), entre 1 et 4 thrips sont présents sur 32% des poireaux observés. A Ennetières-en-Weppes (59), 1 à 5 thrips sont présents sur 22% des poireaux. Sur ces 3 sites, 100% des poireaux sont atteints par des dégâts de thrips. Les pluies annoncées pour les prochains jours ne vont pas être favorables aux thrips. Les captures sur les pièges avec des plaques bleues mis en place dans des parcelles de poireaux sont en légère augmentation. Des œufs de chrysopes sont également présents dans les parcelles. Pour rappel, le thrips aspire le contenu des cellules de l'épiderme entraînant la formation de petits points blancs visibles à l'œil nu et généralement accompagnés d'excréments noirs. Le feuillage prend un aspect argenté ce qui peut compromettre la qualité commerciale des poireaux. Des pertes de rendement peuvent être enregistrées en cas d'attaques intenses (7 à 8 thrips par feuille). Si la température est inférieure à 6°C, le niveau de population est relativement faible et les dégâts dus aux piqûres de nutrition sont négligeables. Si la température est supérieure à 13°C, l'activité sexuelle est intense, les populations augmentent de façon exponentielle et les dégâts sont importants. Ce thrips est très polyphage (plus de 150 espèces-hôtes). Il peut être disséminé par le vent sur de très longues distances.

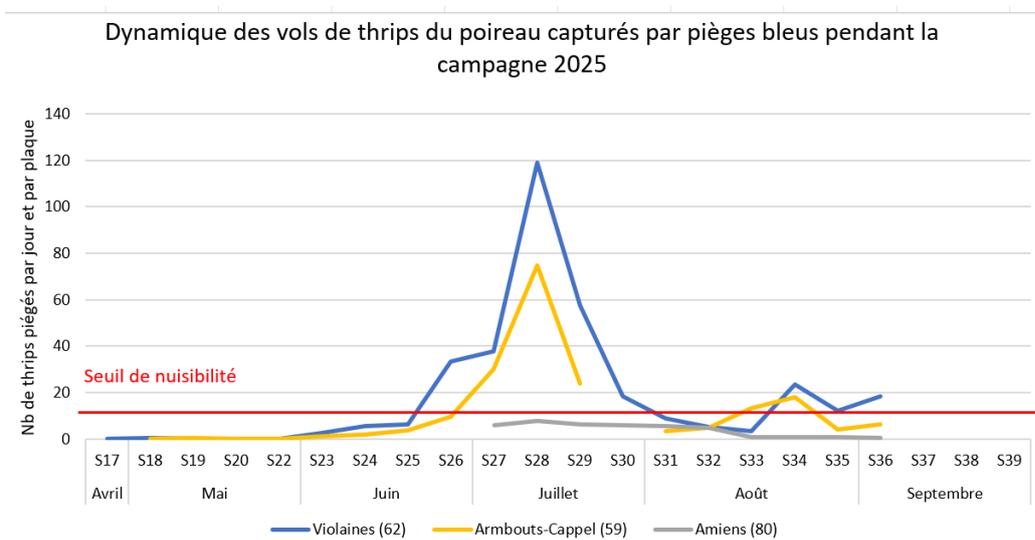


Sur parcelles en circuit longs.



Dégâts de thrips (FREDON HdF)

Le feuillage prend un aspect argenté ce qui peut compromettre la qualité commerciale des poireaux. Des pertes de rendement peuvent être enregistrées en cas d'attaques intenses (7 à 8 thrips par feuille). Si la température est inférieure à 6°C, le niveau de population est relativement faible et les dégâts dus aux piqûres de nutrition sont négligeables. Si la température est supérieure à 13°C, l'activité sexuelle est intense, les populations augmentent de façon exponentielle et les dégâts sont importants. Ce thrips est très polyphage (plus de 150 espèces-hôtes). Il peut être disséminé par le vent sur de très longues distances.



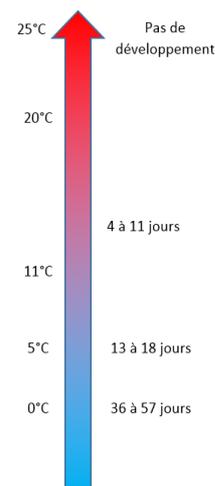


Rouille

Les conditions climatiques sont très favorables à la maladie depuis quelques jours. Il ne semble pas y avoir d'explosion des symptômes pour le moment. A Ennetières-en-Weppes (59) et Violaines (62), respectivement 8% et 36% des plantes sont touchées. Les conditions climatiques vont encore être favorables à la rouille. La tolérance à la rouille est très variable d'une variété de poireau à l'autre, et le choix d'une variété tolérante est le meilleur levier de lutte contre la maladie. Les conditions nécessaires à l'infection par le champignon sont une période de 4h à 15°C et 100% d'humidité relative : ces conditions sont remplies assez fréquemment en début de journée. Une fois la plante infectée, la rouille se développe entre 10°C et 24°C, avec un optimum à 18°C.

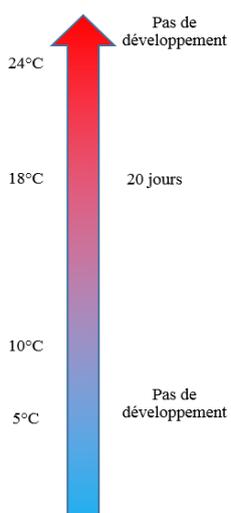


Rouille (FREDON HdF)



Durée de développement de la rouille en fonction des températures.

Les symptômes sont caractéristiques avec la formation de pustules orange plus ou moins foncées. La



Durée de développement du mildiou du poireau en fonction des températures

maladie touche d'abord les feuilles de la base puis gagne les étages supérieurs. La transmission de la rouille d'une saison sur l'autre se fait par le biais des cultures d'ail, des cultures de poireaux tardives encore en place lors des premières plantations ou des Alliums sauvages. Il est important de choisir des variétés peu sensibles. Il n'existe pas de variétés réellement résistantes mais il y a des différences de sensibilité variétale. Il est utile aussi de pratiquer une rotation des cultures en espaçant les Alliées et de raisonner la fertilisation azotée.

Mildiou (*Phytophthora porri*)

D'anciens symptômes de mildiou sont observés à Violaines (62) sur 8% des pieds. Cette maladie est essentiellement hivernale, mais elle peut apparaître dès le mois de juillet à la faveur d'une forte hygrométrie (en post irrigation par exemple) et d'une relative douceur. La durée d'incubation sera variable et fonction de la température.

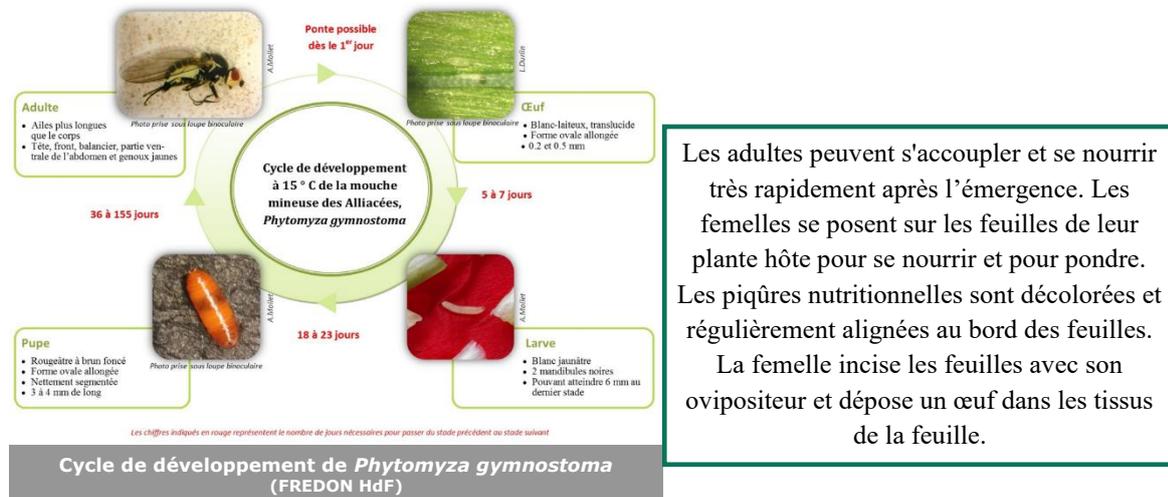
Choisir des parcelles bien drainantes pour éviter toute stagnation prolongée d'eau, surtout dans les parcelles irriguées.

Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

A Violaine (62), des piqûres de mouche mineuse sont observées sur 60% des pieds. La présence des adultes de *Phytomyza gymnostoma* en parcelle se manifeste par des piqûres blanches alignées sur les feuilles des Alliées, signifiant que des pontes puis des larves apparaîtront dans la culture. La larve creuse des galeries dans les feuilles causant la déformation des plants, l'enroulement et la pliure des feuilles, voire la disparition de plants. Les conditions humides et douces (légèrement inférieures à 15°C) lui sont favorables. Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures d'Alliées (poireaux, oignon, ciboulette, ail, ...) pour détecter les premières piqûres. Si ce n'est pas encore fait (et lorsque c'est possible), couvrez vos cultures d'Alliées avec un filet anti-insecte. La protection de la culture doit être la plus précoce possible. D'autres méthodes de lutte physique semblent efficaces (ex : coupe au-dessus du fût pour les poireaux à l'automne, désherbage thermique pour les oignons au printemps). Ces techniques doivent être positionnées au bon moment, c'est-à-dire avant la descente de la larve dans le fût ou dans le bulbe (environ une semaine après la détection des premières piqûres). Des mesures préventives peuvent



également être appliquées : gérer les tas de déchets d'Alliacées (bâchage, ...) ; détruire et enfouir profondément les résidus de cultures d'Alliacées ; allonger la rotation ; favoriser les auxiliaires (notamment certains hyménoptères parasitoïdes qui semblent jouer un rôle de régulation naturelle vis-à-vis de *Phytomyza gymnostoma* mais de manière très ponctuel).



Les conditions douces et humides prévues pour les jours à venir pourraient être favorables à l'activité de la mouche mineuse.



Stemphyliose/Alternariose / maladie des taches pourpres

A Violaines (62), 20% des pieds présentent des symptômes. Ces maladies sont indifférenciables sur le terrain. Le nombre de poireaux touchés peut être important sans que les dégâts ne soient graves (feuilles retirées au parage). Cette maladie peut provoquer une dégradation importante du feuillage entraînant un parage plus important. Au départ, seules des petites taches blanches allongées sont visibles. Ces taches peuvent s'agrandir pour atteindre plusieurs centimètres. Des anneaux concentriques de couleur brun violacés se forment et des sporulations brunes peuvent se développer en conditions favorables. Pour rappel, les températures douces (entre 6 et 34°C) et les conditions humides sont favorables au développement de la maladie. Certaines mesures prophylactiques peuvent être mises en place en amont :

- éviter d'implanter les cultures de poireaux sur des parcelles où des déchets de parage ont été enfouis,
- certaines variétés semblent moins sensibles, privilégier les variétés jugées tolérantes,
- ajuster la fertilisation azotée car un excès peut sensibiliser la plante aux maladies...

CHOUX

Réseau : 3 parcelles

Stade : pommaison à proche récolte

Altises (*Phyllotreta* sp.)

A Ennetières-en-Weppes (59), entre 3 et 50 altises sont présentes sur 76% des choux cabus observés. A Saint-Momelin (59), en moyenne 3,12 altises sont présentes sur 84% des choux. Les pluies prévues dans les prochains jours ne vont pas lui être favorables et au vu du stade des cultures, le risque est faible. Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles. Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.



En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Les dégâts d'altises sont souvent observés dans les parcelles non irriguées, sur les jeunes plants, non protégés par des bâches ou filet anti-insecte.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place :

- poser un voile ou un filet anti-insectes (maille $\leq 0,8$ car si la taille des mailles est $> 0,8$ mm, les altises mangent les feuilles à travers le filet). Les voiles non endommagés permettent une meilleure protection.
- ces coléoptères passent l'hiver dans le sol à proximité des crucifères (adventices, engrais vert, culture) : éviter de repiquer sur une parcelle ayant eu des crucifères l'année précédente,
- si possible (et besoin), irriguer la culture après la plantation pour accélérer la croissance.
- favoriser les auxiliaires des cultures : il existe des parasitoïdes, larvaires, pour la plupart. Comme les altises pondent leurs œufs à la surface du sol certains carabes ou les larves de Cantharides peuvent en consommer.

Pour en savoir plus sur l'altise des crucifères, consulter la fiche technique qui lui est dédiée :

<https://fredon.fr/hauts-de-france/sites/default/files/fiches%20techniques/Fiche%202020%2034%20Fiche%20technique%20altise%20cruciferes%20VD.pdf>



Piéride, noctuelle et teigne des crucifères

La pression est assez faible, mais la présence de teignes et de piérides est quand même observée dans quelques parcelles. A Ennetières-en-Weppes (59), des dégâts et des chenilles de teigne sont présentes sur 12% des choux. Une chenille de piéride de la rave et une chenille de noctuelle sont observées sur 4% des choux. A Saint-Momelin (59), une chenille de piéride de la rave est présente sur 4% des choux. Restez vigilants, les températures des prochains jours vont leur être favorables. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes et chenilles. Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles... Les dégâts sont différents selon le type de chenilles. Les teignes sont toutes petites et font de « la dentelle » avec les feuilles. Les noctuelles sont souvent dans les cœurs des choux fleurs et font souvent des excréments sur la pomme. Dans tous les cas, la présence de chenilles est préjudiciable pour le producteur, leur présence entraînant des pertes de rendement.

| Site de piégeage | Noctuelle gamma | Teigne des crucifères |
|---------------------------|-----------------|-----------------------|
| Ennetières-en-Weppes (59) | 16 | 0 = |
| Illies (59) | - | - |
| Lorgies (62) | 1 | 0 = |
| Saint Omer (59) | 0 = | 1 |
| Bavinchove (59) | - | - |



Il existe des solutions de biocontrôle efficaces si elles sont appliquées sur jeunes chenilles. Il s'agit de substances actives *Bacillus thuringiensis subsp. aizawai* et de *Bacillus thuringiensis subsp. Kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Pucerons

Les pucerons cendrés sont présents dans beaucoup de parcelles du marais audomarois, aussi bien sur choux-fleurs que sur choux cabus, même si relativement peu de choux sont touchés par parcelle. Les pucerons verts sont signalés dans les cœurs de jeunes choux-fleurs sur une parcelle du marais audomarois. A Ennetières-en-Weppes (59), des pucerons cendrés sont présents sur 48% des choux avec parfois des grosses colonies de plus de 300 individus. A Saint-Momelin (59), en moyenne 3,92 pucerons sont présents sur 20% des pieds. Les températures des jours prochains restent favorables au développement des pucerons. Surveillez vos parcelles. La présence de pucerons cendrés se manifeste par un rosissement et un enroulement des feuilles. Afin d'éviter la prolifération des pucerons il est conseillé de broyer et incorporer les résidus de culture, de favoriser les bandes fleuries et donc les auxiliaires des cultures, d'irriguer les parcelles, de poser des filets anti-insectes, de favoriser une pousse rapide du jeune plant...





Aleurode (*Aleyrodes protella*)

Les aleurodes sont très présents dans certaines parcelles de jeunes choux-fleurs, et par endroits on observe de la fumagine sur les feuilles de choux-fleurs. Des aleurodes sont toujours observés sur respectivement 68% des choux cabus à Saint-Momelin et Ennetières-en-Weppes (59). La pression reste importante et les températures prévues dans les prochains jours vont rester favorables à son développement. Restez vigilants en observant régulièrement la face inférieure des feuilles des choux.

La problématique aleurode est nettement plus importante sur choux-fleurs et choux frisés que sur les choux pommés. *Aleyrodes protella* présente des taches grises sur les ailes. En grand nombre, ils peuvent provoquer un arrêt de croissance et des déformations mais c'est surtout la fumagine, des champignons qui se développent sur le miellat excrété par les aleurodes qui rend les productions non commercialisables. Les conditions sèches et chaudes (température supérieure à 20°C) lui sont favorables. La durée total œuf-adulte est de 21 à 47 jours en moyenne pour des températures constantes de 30 et 16°C respectivement. La température optimale pour un cycle est de 31,1°C. En dessous de 16°C, les femelles pondent peu d'œufs et les puparium n'atteignent pas le stade adulte. Un adulte peut pondre en moyenne 225 œufs.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour éviter l'infestation d'aleurodes : limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation et en interculture ; éviter de cultiver des choux à proximité d'autres cultures de Brassicacées ; détruire les résidus de cultures et les adventices de la famille des Brassicacées ; irriguer les parcelles lorsque c'est possible, entretenir les bordures de parcelles ; favoriser les auxiliaires des cultures.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur aleurodes :

- Sur tous les choux : l'huile essentielle d'orange douce et *Beauveria bassiana* souche ATCC.
- Sur tous les choux de plein champ et sous abri sur les choux-raves et choux feuillus: la maltodextrine.

Choux feuillus = choux chinois et choux verts type non pommé (par exemple le chou kale)

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/ proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Maladies

Quelques taches d'*Alternaria* sont signalée sur des choux blancs, dans le marais de St-Omer (62).

ENDIVE



Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)

Les captures de mouches de l'endive sont récapitulées dans le tableau ci-dessous, la dynamique des captures semble indiquer que le vol de 2^{ème} génération se poursuit. Le seuil de nuisibilité est presque atteint à Loos-en-Gohelle (62). Sur ce site, des piqûres de mouche de l'endive ont été observées sur 8% des plantes. Pour rappel, le cycle de la mouche de l'endive se décompose en 4 phases : le stade œuf qui dure de 4 à 8 jours ; différents stades larvaires qui durent 23 à 27 jours au total ; la nymphose (pupe) qui s'effectue en 20 jours ; l'adulte, ailé qui peut vivre jusqu'à 30 jours. L'étape délicate est la récolte

des racines : si des œufs de mouches sont pondus dans les collets, les larves vont ensuite éclore et faire



Aleurodes sur chou (FREDON HdF)

des dégâts durant le forçage. La présence de la mouche de l'endive en parcelle peut être détectée grâce aux piqûres qu'elle effectue sur les feuilles des endives.

| Site de piégeage | Mouche de l'endive | | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------|--------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | S21 à S23 | S24 | S25 | S26 | S27 | S28 | S29 | S30 | S31 | S32 | S33 | S34 | S35 | S36 |
| Ailly-le-Haut-Clocher (80) | - | - | - | - | - | 6 | 2 | - | 2 | 2 | 0 | 2 | 0 | - |
| Arras (62) | - | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 4 | 3 | 7 | 10 | 4 | 0 |
| Avelin (59) | - | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | - | 6 | 1 | 1 | 0 | - |
| Boursies (59) | - | - | - | 12 | 3 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 | 4 |
| Beaumetz-les-Cambrai (59) | - | - | - | 13 | 8 | 3 | 0 | 0 | 0 | 23 | 7 | 3 | 2 | - |
| Loos-en-Gohelle (62) | - | - | 7 | 2 | 3 | 8 | 2 | 1 | 0 | 15 | 1 | 9 | 8 | 21 |
| Richebourg (62) | 0 | 1 | 4 | 0 | 2 | 1 | 6 | 4 | 2 | 1 | 1 | 2 | 5 | 1 |
| Marcelcave (80) | - | - | - | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Neuville Bourjonval (62) | - | - | - | - | 5 | 2 | 10 | 0 | 0 | 45 | 46 | 30 | 18 | 1 |
| Pouilly-sur-serre (02) | - | - | - | 1 | 0 | 0 | 2 | 1 | 13 | 16 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Soyécourt (80) | - | - | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 2 | 2 | 4 | 3 | 1 | 6 |

Pucerons lanigères



Le vol de pucerons lanigères semble se poursuivre. Il s'agit du vol « retour » par lequel des individus ailés, issus des aptères présents sur les racines regagnent leur hôte primaire, le peuplier.

De très nombreuses mouches de *Thaumatomyia* spp., prédatrices des pucerons lanigères ont été piégées sur

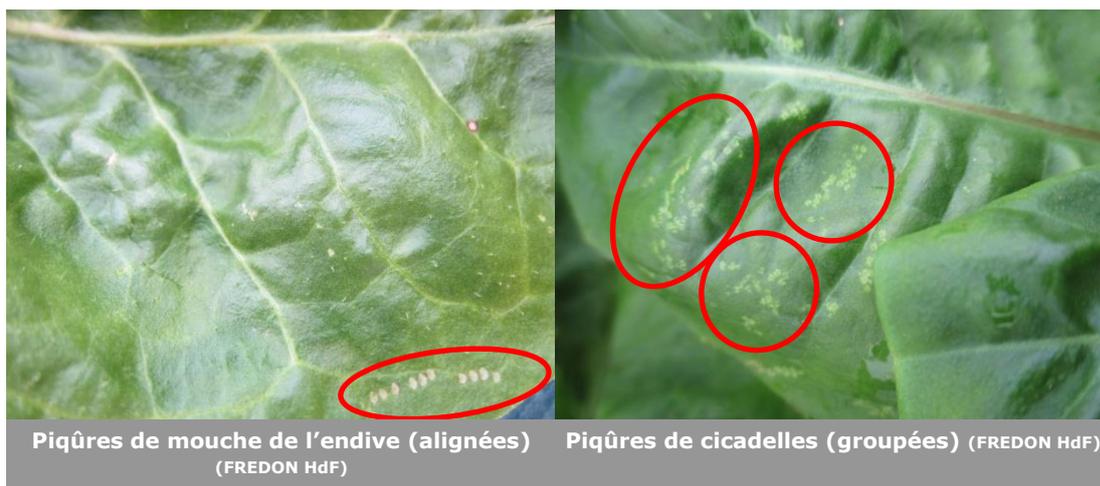
le versant nord de la région. Jusqu'à présent, il semble qu'elles aient bien contribué au contrôle des populations de pucerons. Néanmoins, les conditions sèches favorisent la multiplication des Pemphigus aptères dont les dégâts risquent encore d'apparaître dans les semaines à venir.

| Commune | Thaumatomyia | Pemphigus |
|--------------------------|--------------|-----------|
| Loos en Gohelle (62) | 64 | 0 |
| Avelin (59) | - | - |
| Boursies (59) | 12 | 7 |
| Richebourg (62) | 34 | 36 |
| Arras (62) | 6 | 0 |
| Neuville Bourjonval (62) | 17 | 1 = |
| Soyécourt (80) | 0 | 0 |
| Pouilly-sur-serre (02) | 0 | 0 |
| Marcelcave (80) | 0 | 0 |

Cicadelles



A Loos-en-Gohelle (62), de nombreuses piqûres, larves et adultes sont toujours observés. La présence de cicadelles se traduit par de petites taches sur le limbe conduisant à une décoloration vert clair à jaune pâle. Ces symptômes bien que généralisés sont a priori sans gravité.



CELERI



Mouche du céleri (*Euleia heraclei*)

Aucune mouche n'a été capturée à Annezin (62) et Saint-Omer (62).

Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

A Annezin (62) et Saint-Omer (62), aucune mouche n'a été piégée. Ce sont les larves (asticots blancs jaunâtre de 7-8 mm) qui occasionnent les dégâts en creusant des galeries dans des raves, entraînant des pourritures dues à des champignons ou des bactéries secondaires. Les attaques peuvent s'accompagner d'un jaunissement, d'un rougissement ou d'un flétrissement de la végétation. Il y a généralement 3 générations par an. A partir du printemps, les émergences sont échelonnées. La température optimale pour le développement de la larve est située entre 18 et 22°C. Il est possible de bâcher les parcelles avec un filet anti-insecte pour éviter les attaques. Privilégiez les parcelles bien aérées et éloignées des haies si possible. L'activité des femelles a préférentiellement lieu en fin de journée.



Septoriose (*Septoria apiicola*)



Les conditions météorologiques actuelles (averses fréquentes et températures douces) favorisent le développement de la Septoriose dans les parcelles. On observe également quelques dégradations bactériennes qui commencent au niveau des collets avant de gagner la rave.

Les conditions idéales pour le développement de la septoriose sont des températures d'environ 20 à 25°C (10 à 30°C pour que les spores germent) et une période humide pendant 48 à 72 heures. La durée d'incubation est très courte : 4 à 10 jours en fonction des températures. La septoriose est une maladie à foyer. Des taches beiges-brunes se répandent progressivement sur l'ensemble du limbe jusqu'à une nécrose complète des feuilles du céleri. Dans le cas d'une infestation précoce, la réduction de la surface verte des feuilles (surface d'assimilation) peut entraîner des réductions de rendement considérables. Les mesures prophylactiques ont pour but d'éviter de réunir les conditions favorables pour la maladie : éviter d'enfouir les déchets de culture sur place, rotation minimum de 4 ans (le champignon survit jusqu'à 3 ans sur les semences et les débris végétaux), arroser de préférence lors de matinées ensoleillées et éviter les excès d'eau (le maintien d'un film d'eau favorise la germination des spores) ... Certaines variétés semblent moins sensibles.



Dégradation bactérienne (FREDON HdF)

CAROTTE

Réseau : 6 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stades : crayon 1-2cm à récolte

Des **difficultés de désherbage** sont toujours signalées dans l'ensemble des secteurs. Les salissements de parcelles sont principalement dus aux morelles et chénopodes.



Mouches de la carotte et du céleri

Pas de capture de mouches signalée cette semaine.



Oïdium

Les symptômes sont encore observés dans la plupart des zones de production, favorisés par le temps chaud et sec des dernières semaines. Les pluies des derniers jours sont défavorables à la progression de la maladie et lessivent les symptômes. Cependant, si les conditions favorables à son développement sont à nouveau réunies, l'oïdium peut ressurgir sur la culture.



Oïdium sur carotte (UNILET)



Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur oïdium sur carotte. Il s'agit

des substances actives suivantes : huile essentielle d'orange, soufre et hydrogénocarbonate de potassium. Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

HARICOTS ET FLAGEOLETS

Réseau : 3 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stades : boutons floraux à récolte

Les **difficultés de désherbage** constituent le principal problème en culture de haricots et flageolets actuellement. Chénopodes, morelles et amarantes restent mal contrôlés dans de nombreuses parcelles malgré plusieurs interventions, chimiques et mécaniques. S'y ajoute le datura dans certains cas.



Noctuelles *Heliothis* et pyrales

Les captures d'*Heliothis* se poursuivent cette semaine. Elles sont globalement rares, à l'exception de deux pièges : 111 papillons à Arvillers (80), 110 à Forest-Montiers (80), 23 à Bernay-en-Ponthieu (80). Les dégâts d'*Heliothis* et de pyrale, ainsi que la présence de chenilles sont rares.



Chénopodes dans une parcelle de haricots (UNILET)

Le piégeage fournit une information sur les vols des papillons, mais il n'y a pas de corrélation entre le niveau de capture et les dégâts potentiels. L'observation des parcelles est indispensable pour évaluer le risque et doit être renforcée à partir de la floraison : recherche de pontes/œufs sur la face inférieure des feuilles, de chenilles, de trous dans les tiges et les gousses.

L'attractivité est maximale au moment de la floraison et du grossissement des gousses pour les pyrales et les noctuelles *Heliothis*. Les haricots beurre et flageolet sont particulièrement attractifs. Les précédents maïs à proximité des parcelles de haricots constituent un facteur de risque supplémentaire face à la pyrale.



Maladies foliaires : la situation est très saine suite à un mois d'août chaud et sec.

EPINARD

Réseau : compilation des tours de plaine

Stades : levée à stade récolte

La **gestion des adventices** est particulièrement compliquée sur les épinards d'automne face à une forte pression de morelles, de chénopodes et parfois d'amarantes.



Noctuelles défoliatrices

Les captures de noctuelles *Autographa gamma* sont en baisse par rapport à la semaine dernière (15 papillons capturés / piège / semaine). Quelques chenilles et des perforations de feuilles sont observées, notamment dans le Calaisis.

La culture d'épinard est attractive pour les noctuelles défoliatrices à partir du stade 6 feuilles. Le piégeage permet de détecter les périodes de vols. Le seuil indicatif de risque est de 20 papillons capturés par piège par semaine. En l'absence de piégeage, l'observation de chenilles ou de perforations sur le feuillage permet d'évaluer le risque pour la culture.



Perforations par chenilles de noctuelle *Autographa gamma* (UNILET)



Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur les noctuelles défoliatrices sur épinard. Il s'agit de la substance active *Bacillus thuringiensis spp. kurstaki*, à utiliser sur jeunes chenilles pour une meilleure efficacité. Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>



Mildiou

La pression mildiou est en augmentation cette semaine. Des foyers sont observés dans les parcelles des secteurs de Bapaume (62), de Ham (80) et dans le Santerre. Des symptômes sont également présents sur certaines variétés résistantes.

Le mildiou se développe en période froide et humide. Pour réduire le risque de contamination et de dispersion du mildiou, la maîtrise de l'irrigation, en évitant tout excès, fait donc partie des mesures de prévention. Les variétés sans résistances complètes aux races de mildiou sont à surveiller.



Mildiou sur épinard (UNILET)

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes - L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : S. ALLEXANDRE - PLRN ; Chou-fleur, chou et Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE et S. DOYER - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : P. MATHIEU - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; Céleri : V. ALAVOINE - PLRN

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France